



**l'Assurance  
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Provence-Alpes-  
Côte d'Azur

# LES ACTIONS CONTRE LE TABAGISME

Synthèse du plan d'action

DCGDR Paca

# SOMMAIRE

**01**

PLAN D'ACTION GLOBAL

**02**

MOI(S) SANS TABAC 2020 EN PACA

**03**

REMBOURSEMENT DES SUBSTITUTS  
NICOTINIQUES



**l'Assurance  
Maladie**  
Agir ensemble, protéger chacun

Provence-Alpes-  
Côte d'Azur

# 01

## PLAN D'ACTION GLOBAL

# PLAN D'ACTION GLOBAL

L'action de l'Assurance maladie dans la lutte contre le tabac s'articule autour des mesures suivantes :

- **La prise en charge directe et intégrale par l'AM des traitements nicotiques de substitution**, reposant sur la conviction que cela en faciliterait l'accès auprès de tous les fumeurs et une prise en charge plus adaptée ;
- **L'incitation directe des professionnels de santé** visant à les mobiliser et à les conforter dans leur rôle en prévention dans l'accompagnement du sevrage tabagique, via l'inscription d'indicateurs dans la **ROSP**
- La mise à disposition du public d'une nouvelle application d'aide au sevrage tabagique, **l'appli tabac info service**
- La volonté de soutenir et développer la recherche sur le tabac permettant **d'identifier des actions efficaces pour réduire les inégalités sociales de santé** existant sur ce facteur de risque.

# PLAN D'ACTION GLOBAL

## Appel à projets « mobilisation de la société civile »

Cet appel à projets a pour objectif de soutenir la mise en oeuvre d'actions à caractère national, portées par des acteurs de la société civile.

Le cahier des charges de l'appel à projets a été relayé sur les sites de la Cnam, de l'INCa et de Santé Publique France afin d'en accroître la visibilité.

> Document synthèse des projets financés sur l'appel à projets mobilisation de la société civile sur les 3 dernières années

### Calendrier de l'appel à projets



Source : FONDOS DE LUTTE  
CONTRE LE TABAC Bilan des  
actions financées en 2018

## Appel à projets « Mobilisation de la société civile » 2020

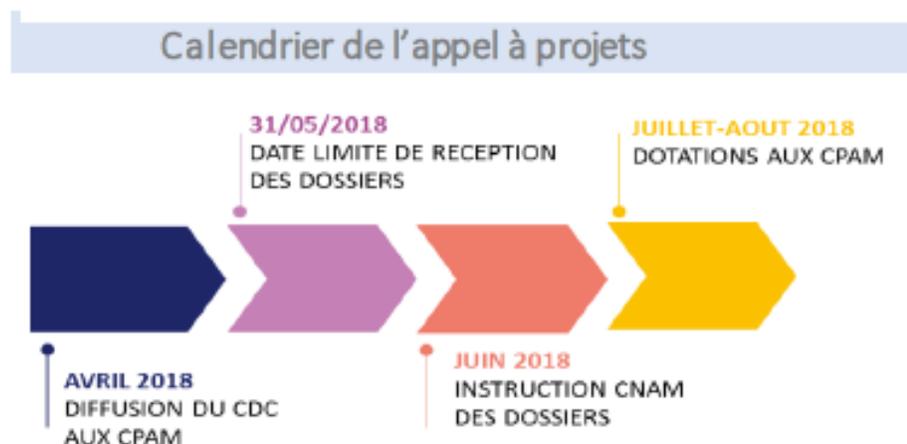
Porteur du projet	Titre du projet	Montant	Calendrier	Substances	Echelle de déploiement	Contacts <sup>1</sup>
<b>I – Protéger les jeunes et éviter l'entrée dans le tabagisme et éviter ou retarder l'entrée dans la consommation d'autres substances psychoactives</b>						
<b>A/ Déconstruire les stratégies commerciales et marketing des industries du tabac / alcool / cannabis, et dénormaliser et débanaliser la consommation de ces substances</b>						
Alliance contre le tabac	<p><b>Dénormalisation du tabac en France</b></p> <p><b>Objectif :</b> En complément du projet 2019, amplifier la dénormalisation du tabac, en particulier auprès de la jeunesse et des populations vulnérables, en s'appuyant sur des campagnes médias et sur une stratégie de relations presse et d'affaires publiques. Renouveler l'intérêt des décideurs et du grand public sur la cause anti-tabac, notamment dans le cadre de l'élection présidentielle de 2022. Développer des campagnes sur plusieurs thématiques : "Tabac et précarité", "Tabac et environnement", "Sport sans tabac".</p>	2 068 434 €	Décembre 2019 - Décembre 2023	Tabac	Echelle nationale	<p>Pr Loïc JOSSERAN <a href="mailto:loic.jossieran@aphp.fr">loic.jossieran@aphp.fr</a></p> <p>Marion CATTELIN <a href="mailto:direction@alliancecontretabac.org">direction@alliancecontretabac.org</a></p>
Addictions France (ex-ANPAA)	<p><b>Favoriser l'application du volet alcool de la loi Evin sur les réseaux sociaux</b></p> <p><b>Objectif :</b> Favoriser l'application du volet alcool de la loi Evin sur les réseaux sociaux pour mieux protéger les jeunes de l'exposition au marketing des produits alcooliques, notamment par des actions de sensibilisation et de rappels à la loi.</p>	640 000 €	Janvier 2021 – Décembre 2023	Alcool	Non concerné	<p>Sophie PARASOTE <a href="mailto:Sophie.PARASOTE@anpaa.asso.fr">Sophie.PARASOTE@anpaa.asso.fr</a></p> <p>Guillaume QUERCY <a href="mailto:Guillaume.QUERCY@anpaa.asso.fr">Guillaume.QUERCY@anpaa.asso.fr</a></p>
CRIPS Ile-de-France	<p><b>Changer notre regard sur les addictions</b></p> <p><b>Objectif :</b> Participer à la réduction des addictions et des prises de risques liées aux usages de drogues (notamment alcool et cannabis), par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'implication et la mobilisation des compétences des jeunes, à travers la conception et l'expérimentation d'un dispositif de prévention numérique innovant (serious game, jeu vidéo mobile de stratégie),</li> <li>• La formation et l'accompagnement des professionnels du secteur socio-éducatif, en partenariat avec la Fédération Léo Lagrange.</li> </ul>	706 560 €	Janvier 2021 – Décembre 2023	Toutes substances	Non concerné	<p>Jean-Baptiste LUSSIGNAN <a href="mailto:jb.lusignan@lecrips.net">jb.lusignan@lecrips.net</a></p>
<b>B/ Améliorer l'information et la compréhension de la population générale ou de publics spécifiques, notamment à partir d'outils numériques</b>						
Centre d'Information Documentation Jeunesse (CIDJ)	<p><b>« Non aux addictions, oui à ma santé ! »</b></p> <p><b>Objectif :</b> En complément du projet 2019 (<i>Addictions chez les jeunes : prévenir et s'en sortir</i>), consolider, déployer et faire connaître le programme "Non aux addictions, oui à ma santé !" auprès des jeunes (fin de collège-lycée) via une campagne d'influence. Impliquer, informer, sensibiliser et mobiliser les jeunes sur la question des addictions dans leurs lieux de vie. Consolider les actions de formations auprès des professionnels de la jeunesse et capitaliser les ressources et outils mis à leur disposition.</p>	200 000 €	Décembre 2019 - décembre 2023	Tabac, alcool, cannabis	Echelle nationale, dont outre-mer	<p>Florent GLON <a href="mailto:FlorentGLON@cidj.com">FlorentGLON@cidj.com</a></p>
SATIS-FRA	<p><b>Bien-être chez le sportif, prévention des conduites addictives</b></p> <p><b>Objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer l'information et de la compréhension de la population générale et de publics spécifiques afin d'éviter les consommations de substances psychoactives et les conduites à risque : travailler sur les représentations, notamment celles des jeunes sur les substances psychoactives en lien avec le milieu sportif, au travers d'une chaîne YouTube pour diffuser des vidéos sur des thèmes relatifs à la prévention des conduites addictives dans le sport.</li> <li>- Former, outiller et soutenir les pratiques des éducateurs sportifs en matière de prévention des consommations à risques ou de réduction des risques et des dommages.</li> <li>- Aider à la préparation de fin de carrière des athlètes de haut niveau pour prévenir les risques de dépression et de</li> </ul>	373 000 €	Janvier 2021 - Décembre 2023	Toutes substances, en particulier tabac, alcool, cocaïne, cannabis	Echelle nationale  Pilotage centralisé au service d'addictologie du CHU de Clermont-Ferrand et regroupant les partenaires régionaux. Sera élargi aux CREPS des régions voisines au cours de la 2 <sup>nd</sup> e année puis à	<p>Pr Georges BROUSSE <a href="mailto:gbrousse@chu-clermontferrand.fr">gbrousse@chu-clermontferrand.fr</a></p> <p>Julien CABE <a href="mailto:icabe@chu-clermontferrand.fr">icabe@chu-clermontferrand.fr</a></p>

# PLAN D'ACTION GLOBAL

## Appel à projets dans le cadre de l'opération « Moi(s) sans tabac »

L'appel à projets vise à accompagner le déploiement de Moi(s) sans tabac en région et favoriser la mobilisation des acteurs de terrain. Son objectif est de permettre le **financement de projets de proximité émanant des caisses d'Assurance Maladie et de leurs partenaires** locaux. Ces actions viennent en complément des actions de communication nationales.

Le dispositif Moi(s) sans tabac s'adresse à tous les fumeurs, mais les projets retenus dans le cadre de l'appel à projets visent à contribuer plus particulièrement à la réduction des inégalités sociales de santé en **ciblant des publics prioritaires** dans la lutte contre le tabagisme, notamment les fumeurs en vulnérabilité sociale.



Source : FONDS DE LUTTE  
CONTRE LE TABAC Bilan des  
actions financées en 2018

# 02

## REMBOURSEMENT DES SUBSTITUTS NICOTINIQUES



**l'Assurance  
Maladie**  
Agir ensemble, protéger chacun

Provence-Alpes-  
Côte d'Azur

# 2018 : ANNÉE DE LA MISE AU REMBOURSEMENT DES TNS

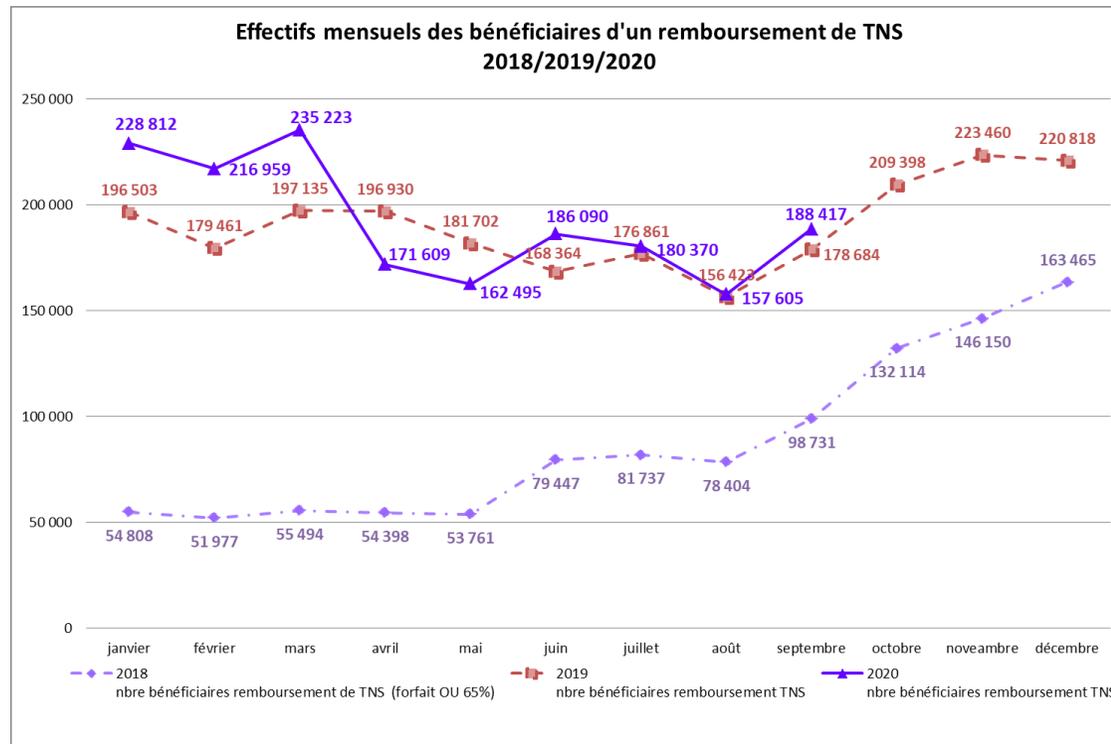
- **Inscription des substituts** nicotiques sur la liste des médicaments remboursables aux assurés sociaux dès avril 2018, avec une montée en charge progressive du nombre de médicaments remboursables
- **Remboursement à 65 %** par l'AMO sur prescription (ou 100% pour bénéficiaires de la CSS et ALD), ticket modérateur pris en charge par les complémentaires santé
- Co-existence du forfait TNS et du remboursement de droit commun jusqu'à fin 2018

*dès le mois de juillet 2018 on observait une forte augmentation des remboursements de TNS à 65%, et en parallèle, une diminution du recours au forfait TNS à 150€.*

- **Disparition du forfait TNS au 1er janvier 2019** : le remboursement de ces produits a entièrement basculé dans le droit commun
- **Plus de 70 spécialités remboursées à ce jour** : dispositifs transdermiques, gommes à mâcher, comprimés et pastilles et spray buccal (depuis mai 2020).
- *Liste des TNS remboursées toujours disponible sur [ameli.fr](http://ameli.fr) dans les articles dédiés*

*Source : présentation de l'AM au 14ème congrès de la société Francophone de Tabacologie | 100% virtuel | Edition 2020*

# EVOLUTION DES EFFECTIFS MENSUELS DE BÉNÉFICIAIRES D'UN REMBOURSEMENT DE TNS (2018-MAINTENANT)



Source : CNAM (SNDS)  
Périmètre : tous régimes, France entière

**2019 : effectifs mensuels 2 à 3 fois plus importants qu'en 2018,**

**2020 : effet « confinement »** avec baisse de 30% des effectifs en avril 2020 par rapport au mois précédent, hausse en juin puis baisse estivale avec des effectifs superposables à ceux de 2019

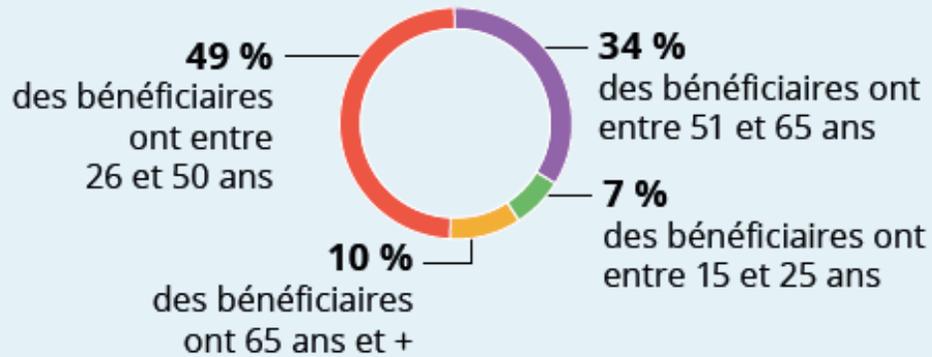
**Effet « Mois sans tabac »** constaté chaque année depuis 2016 les trois derniers mois (hausse dès octobre)

Source : présentation de l'AM au 14ème congrès de la société Francophone de Tabacologie | 100% virtuel | Edition 2020 |

# CARACTÉRISTIQUES DES CONSOMMATEURS DE TNS



Les bénéficiaires de TNS ont en moyenne **46,8 ans**

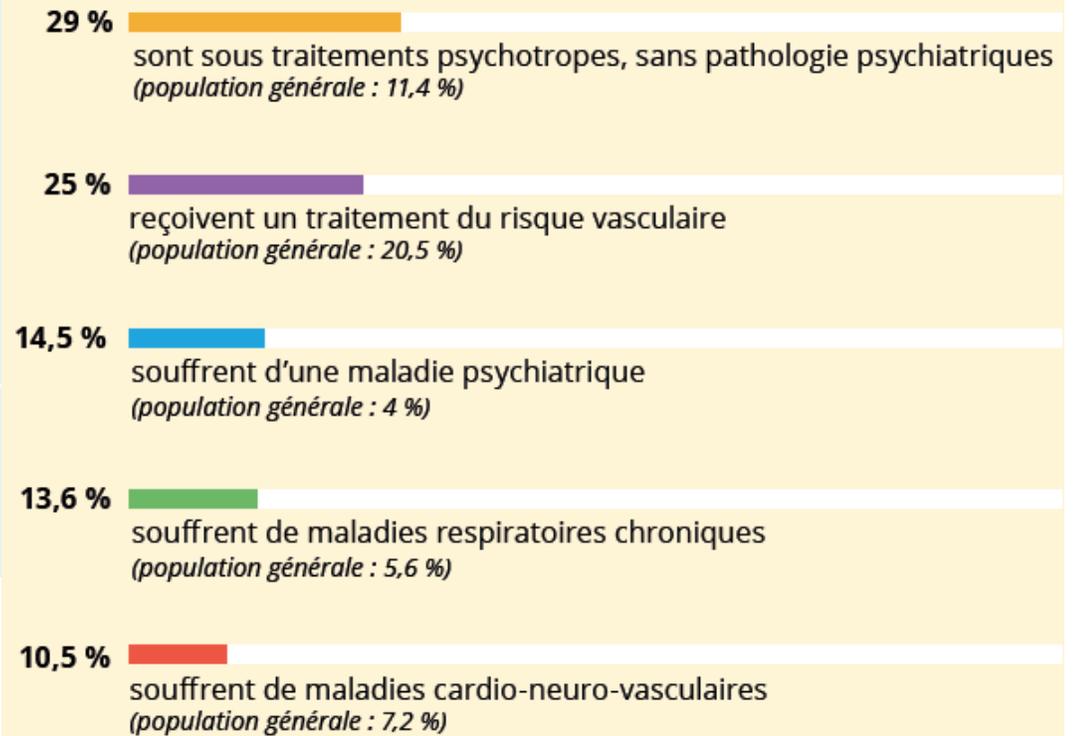


**50,2 %** des bénéficiaires sont des femmes



**ALD : un tiers (32,8%)** des bénéficiaires d'une PEC de TNS dans l'année en 2019 soit plus de 350 000 personnes (proportion stable)

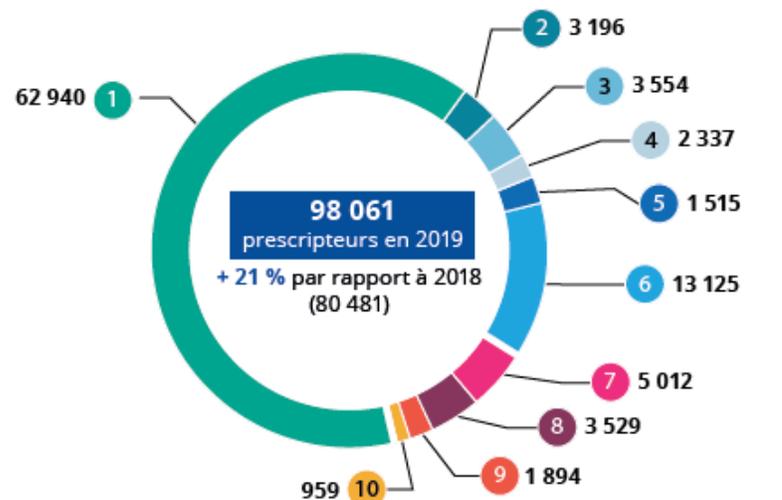
Certains groupes de pathologies (ou de traitements) surreprésentés chez les consommateurs de TNS :



Source : CNAM (SNDS)  
Périmètre : tous régimes, France entière

# LES PRESCRIPTEURS DE TNS EN 2019

## ■ Nombre de prescripteurs par profession



- |  |   |
|--|---|
| 1 <b>Médecins généralistes</b><br>(+ 8 % par rapport à 2018) | 6 <b>Médecins d'une autre spécialité</b><br>(+ 74 % par rapport à 2018) |
| 2 <b>Cardiologues</b><br>(+ 33 % par rapport à 2018)         | 7 <b>Infirmiers</b><br>(+ 85 % par rapport à 2018)                      |
| 3 <b>Psychiatres</b><br>(+ 50 % par rapport à 2018)          | 8 <b>Chirurgiens-dentistes</b><br>(+ 68 % par rapport à 2018)           |
| 4 <b>Gynécologues</b><br>(+ 11 % par rapport à 2018)         | 9 <b>Sages-femmes</b><br>(+ 56 % par rapport à 2018)                    |
| 5 <b>Pneumologues</b><br>(+ 16 % par rapport à 2018)         | 10 <b>Masseurs-kinésithérapeutes</b><br>(+ 118 % par rapport à 2018)    |

- Près de 100 000 prescripteurs différents en 2019 (+40 000 en 2 ans)
- Les médecins généralistes représentent 64% des prescripteurs en 2019 (vs 72% en 2018)
- Les cardiologues, psychiatres, gynécologues et pneumologues sont les spécialités médicales les plus prescriptrices de TNS après les généralistes.

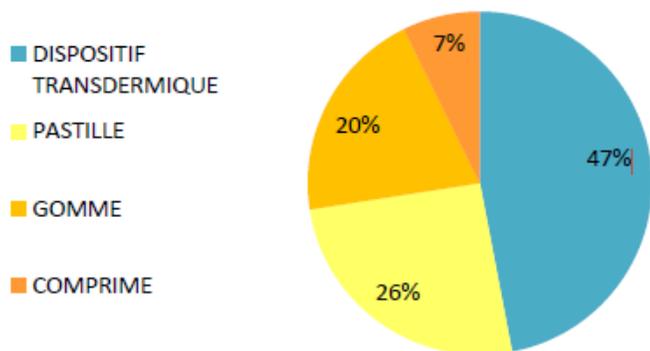
Source : présentation de l'AM au 14ème congrès de la société Francophone de Tabacologie | 100% virtuel | Edition 2020 |

# FORMES DE TNS REMBOURSÉS

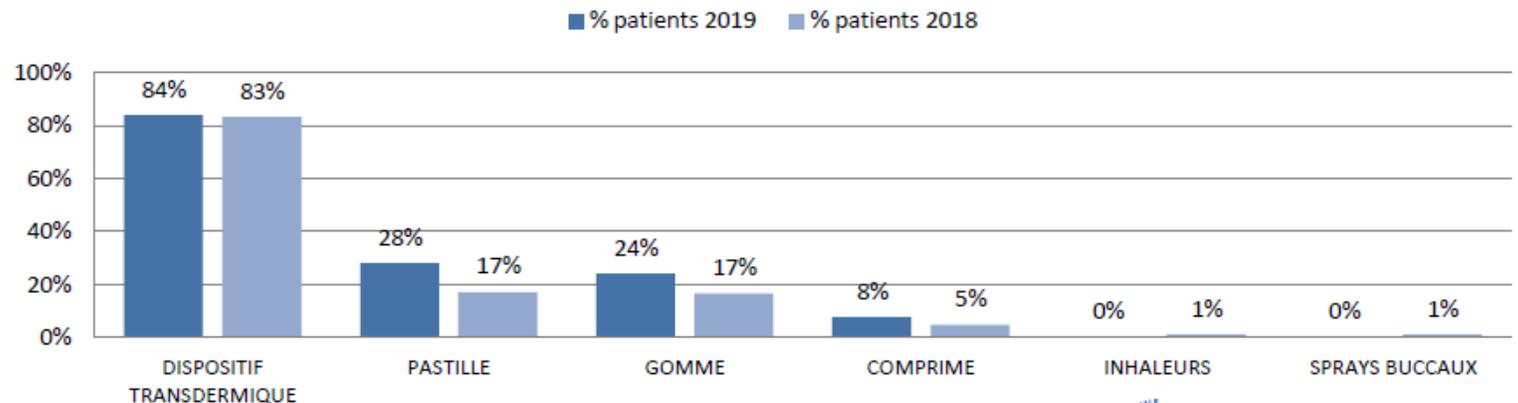
- **Dispositifs transdermiques (patches)** en volume seulement **47%** des TNS remboursés , mais concerne **84 %** des consommateurs de TNS dans l'année
- **Formes orales** montée en charge du recours aux **pastilles** (28% des consommateurs en 2019 versus 17% en 2018) et aux **gommes** (24% vs 17%)

**Répartition des formes de substituts nicotiques remboursés en 2019**

(sur N = 4 388 366 boîtes remboursées)



**Analyse du recours selon chaque forme parmi les consommateurs de substituts nicotiques : évolutions 2018-2019**



Champs : Tous régimes , France entière, 2019. Source : CNAM (SNDS)



le-Alpes-  
Côte d'Azur

# 03

## MOI(S) SANS TABAC 2020 EN PACA



**l'Assurance  
Maladie**  
Agir ensemble, protéger chacun

Provence-Alpes-  
Côte d'Azur

# MOI(S) SANS TABAC 2020 EN PACA

- **sur 16 projets programmés : 11 maintenus et 5 totalement annulés**

Rappel projets financés par département :

➤ 84 : 1 projet financé

1. Mois sans tabac: Le PONTET nous sans Tabac, Tous solidaires

➤ 04 : 2 projets financés

1. AUJOURD'HUI J'ARRÊTE!!!

2. MAMAN SANS TABAC

➤ 06 : 1 projet financé

1. Pauses clopes dans les lycées (général et professionnel) et universités

➤ 13 : 7 projets financés

1. Jeunes sans tabac ;

2. Séances d'Education Thérapeutique destinées aux Patients Fumeurs

3. Prévention et sevrage tabac à Marseille et le pays d'Aubagne

4. Moi, sans tabac j'y crois !

5. Engager collectivement et accompagner professionnels et public en situation de vulnérabilité sociale dans une démarche d'arrêt du tabac

6. Moi (s) sans tabac mais avec mon Plan d'Aide au Sevrage Tabagique Personnalisé à l'Officine (PAPO)

7. Améliorer la promotion de la campagne Moi(s) sans tabac auprès des professionnels de santé libéraux et des publics en situations de précarité ou atteints de maladies chroniques et favoriser l'arrêt du tabac

Dép.	Annulation totale du projet (sur total projets)
04	1 sur 3
06	3 sur 4
13	0 sur 7
84	1 sur 2



**l'Assurance  
Maladie**  
Agir ensemble, protéger chacun

Provence-Alpes-  
Côte d'Azur

# MOI(S) SANS TABAC 2020 EN PACA

- **Adaptation des projets au contexte sanitaire :**

- Annulation de groupes collectifs,
- Passage d'activités initialement prévues en présentiel en distanciel (visioconférence, appels téléphoniques) > peu d'attrait du public pour les visio ;
- Certaines activités ont dû être revues à la baisse ou annulées (relaxation, diététique, entretiens avec psychologue, 4 lycées sur une dizaine prévue seulement dans le 06).

• **Public jeune et vulnérable priorisé** > pertinent car le confinement a réduit les ressources personnelles qu'ils peuvent mobiliser habituellement (sports, sorties, loisirs, etc...) + plus difficile de changer ses habitudes de vie.

**Cependant, il a été remonté par les porteurs que la possibilité d'être suivi, les méthodes proposées d'aide à l'arrêt du tabac et les orientations vers les structures ressources ont été appréciées et aidantes pour les jeunes souhaitant arrêter de fumer.**

- **Recrutement en pharmacie ++**
- **Taux participation aux consultations médicale important**

# MOI(S) SANS TABAC 2020 EN PACA

- **Indicateurs quantitatifs**

- 11 projets financés
- 186 fumeurs recrutés pour le MST
- 59 participants à des ateliers collectifs (sur 75 inscrits, soit un taux de participation 79%)
- 14 stands ayant sensibilisé 600 jeunes lycéens
- 196 personnes reçues en consultation médicale (sur 217 inscrits, soit un taux de participation 90%)

Parmi ces consultants :

MSP allauch : 7 patients ont arrêté de fumer, 11 ont significativement diminué leur consommation

CSJA Aubagne : 8 démarches d'arrêt

- 10 femmes enceintes ont bénéficié d'un accompagnement dans leur sevrage tabagique ce soit en téléconsultation ou en présentiel à la consultation du Fil Rouge ou dans les consultations avancées à la maternité de l'hôpital de Beauregard ou au Centre de planification et d'éducation familiale Saint Adrien à Marseille.
- 117 patients accompagnés par leur pharmacien dont 51 (46,8%) déclarent avoir arrêté à la fin de la campagne
- 143 bénéficiaires TNS

# MERCI DE VOTRE ATTENTION

## **Juliette SONDEY**

Chargée de mission, Coordination régionale  
de la Gestion du Risque

CPCAM des Bouches-du-Rhône

[juliette.sondey@assurance-maladie.fr](mailto:juliette.sondey@assurance-maladie.fr)